

Talon – Yayi: Qui pour éteindre définitivement le feu ?



Qui pour éteindre cette fois-ci définitivement le feu entre l'ancien président Boni Yayi et son successeur Patrice Talon ? Cette question beaucoup se la posent depuis que les relations d'amitié entre les deux hommes politiques béninois sont redevenues glaciales malgré leur réconciliation en avril 2016 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Et pourtant devant les présidents Faure Gnassingbe du Togo et Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, MM. Talon et Yayi ont fait le serment d'enterrer la hache de la guerre et d'œuvrer ensemble pour un Bénin voire une sous-région paisibles et sans violences.

On s'en souvient comme si c'était hier. La réconciliation en terre ivoirienne entre Yayi Boni et Patrice Talon. Les deux amis « inséparables » en froid depuis 2015 suite aux affaires de tentative et d'empoisonnement ont été réconciliés le 19 avril 2016 par le duo Faure Gnassingbe et Alassane Ouattara.

Dr Yayi réaffirme son amitié pour le président Talon pour toujours

La rencontre de réconciliation entre les deux amis a été déroulée dans une ambiance fraternelle à l'issue de laquelle de fortes promesses ont été faites.

« Patrice et moi, nous étions des amis, nous demeurerons des amis et nous resterons toujours des amis. Ceci non seulement

dans l'intérêt du peuple béninois mais dans l'intérêt de notre sous-région » a déclaré Boni Yayi à l'époque.

{loadmoduleid 210}

De son côté, le Chef de l'Etat Patrice Talon s'était engagé à œuvrer pour la paix au Bénin et dans la sous-région. Pour lui, l'intérêt du peuple béninois passera avant tout.

« Je lui (Boni Yayi, ndlr) fais le serment d'être un bon président. Je voudrais le rassurer devant l'opinion que je donnerai le meilleur de moi-même pour garantir à notre pays et à toute la sous-région une bonne ambiance de convivialité et de paix » a promis l'homme d'affaire béninois avant d'ajouter « Les intrigues de la profession politique ne prendront pas le pas sur nos responsabilités d'œuvrer pour la paix ».

Cependant, ces derniers mois la réalité est tout autre. Les relations entre les deux conciliants d'hier se sont détériorées plus que cela ne l'a jamais été avec la crise politique béninoise.

Patrice Talon et Boni Yayi commettent le parjure

Patrice Talon qui voulait organiser les élections législatives après avoir fait opérer la réforme du système électoral ayant pour corollaire la disparition des partis d'opposition de la course à la législature, a été interpellé par Dr Yayi.

Thomas Boni Yayi ancien président de la République, appelle le président Talon à reporter le processus électoral en cours. Il alerte son successeur sur les dangers que représentent la disparition des oppositions durant ce scrutin ainsi que sur "les dérives autoritaires que véhicule le processus électoral". Des manifestations organisées par l'opposition pour demander le report du scrutin sont dispersées par la

police et l'armée. Face au refus de Patrice Talon, l'ancien président Thomas Boni Yayi, à l'instar d'une grande partie de l'opposition appelle à boycotter les élections.

{loadmoduleid 210}

Depuis lors, le domicile de l'ex président est entouré par les forces de l'ordre. Ses avocats parlent d'une assignation en résidence surveillée. Mardi 18 juin, après l'échec de deux tentatives d'audition du mis en cause, la justice a annoncé des mesures coercitives contre celui qui a dirigé le Bénin de 2006 à 2016.

Patrice Talon finira-t-il par incarcérer celui à qui il a promis œuvrer pour la paix au Bénin ? En tout cas, qu'à cela ne tienne, les engagements pris par les deux adversaires en terre ivoirienne le lundi 19 avril 2016 sont loin d'être respectés. Comme quoi, la plupart du temps en Afrique, voir une autorité tenue promesse n'arrive que la semaine des quatre jeudis.